



# J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS  
EN GROS

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J. HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

# T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour passage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazelles, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sûrs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui ont eu occasion en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières, fournies à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 33

## DEMENAGEMENT

J. HUDON & CIE. ont transporté leur magasin au No. 304 Rue St. Paul et No. 247 Rue des Commissaires où ils tiendront comme par le passé un assortiment complet et bien choisi d'épicerie, vins, liqueurs et provisions.

Ils présentent de cette occasion pour solliciter de leurs pratiques la continuation du patronage qui leur a toujours été si libéralement accordé. 20-12

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

**L. A. LESIEUR**  
Entrepot d'Épicerie, Liqueurs  
ETC., ETC., ETC

Marché Bonsecours  
(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVIERE)

ouvert à domicile.

20-20



## AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 17 mars 1873.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 15 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
Commissaire des Douanes.

## ADOLPHE GERMAIN

A VOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collections dans le District de Richelieu.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribuées.	MALLES.	Livrées
A. M. P. M.	ONTARIO.	A M. P. M.
8.00	Ottawa p. chemin de fer (α)	6.00 6.45
11.00	Province d'Ontario... (α)	7.00 6.45
	Rivière Ottawa par route	7.00
	QUEBEC.	
8.00	Québec-Trois-Rivières et Sorel par vapeur	6.00
	Québec p. chemin de fer-Townships C.P.T. Riv. Arthabaska Riv. du Loup	7.00
8.00	St. Rémi et Hemmingford	2.00
8.15	St. Hyacinthe et St. Hubert	5.30 12.45
10.00	De St. Jean et Riv. St. Hubert	2.15
10.40	Shelford et la jonction du chemin de fer Vt.	2.15
	MALLES LOCALES	
11.00	Boucharnois (route)....	6.00
11.00	Chambly (rues) à A. M. J. et St. Césaire.....	1.30
11.00	Contrecoeur, Varonnes et Vercheres.....	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30
10.00	5.45 Huntingdon.....	6.00 2.00
9.30	2.00 Laclaire.....	6.00 2.00
10.00	St. Lambert.....	2.00
9.30	2.15 Laprairie.....	8.00 2.00
11.00	Longueuil.....	6.00 1.30
	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
	Terrebonne & St. Vincent	7.00 3.00
8.30	5.00 Pointe St. Charles, St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	8.30 6.00
	1.30 St. Jérôme, Ste. Rose et St. Thérèse.....	7.00
	2.30 St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00 2.00
8.00	Trois-Rivières par la Riv. Nord.....	1.30
8.30	PROV. MARITIMES.	
	N.-Brunswick et Isle P. E.	7.00
	Halifax, N.-E.....	7.00
	Les malles pour T.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 22 Juil.	7.00
	ETATS-UNIS.	
8.00	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	7.45 2.15
8.00	New-York et les Etats du Sud.....	2.15
8.00	Island Pond, Portland et le Maine.....	12.45
8.11	Etats de l'Ouest du Pacifique et Manitoba.....	7.00 6.45
	INDES OCCIDENTALES.	
	Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les autres mailles.	
	Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jeudis P.M.	2.15
	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 22ème jour de chaque mois.	
	GRANDE BRETAGNE,	
	Par la ligne Canadienne, Vendredi	7.00
	Par la ligne W. & G., via	
	Par la ligne Cunard, Boston, Lundi	2.15

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.  
(b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.

Le Dimanche à 9.00 p. m.

## R. C. JAMIESON & CIE.

Manufacturiers de

VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE

Importateurs

HUILES, PEINTURES, COULEURS, THREBENTINES, &c., &c.

No. 3 Rue aux Bœufs et No. 5 Rue St. Jean  
MONTREAL.